

LA DROITE ATTAQUE UNE NOUVELLE FOIS LA SOLIDARITÉ !

Lors de la Commission permanente du lundi 9 décembre, la droite départementale a acté de nouvelles baisses de subventions pour des associations en faveur des val-de-marnais.es les plus fragilisé.es. Dans le même temps, elle a décidé des gels, devenus suppressions pour l'année 2024.

Parmi ces baisses, le Secours Catholique voit sa subvention réduite de 13 000 €, celle des Restaurants du Cœur de 23 000 €, et la Croix-Rouge Française subit une baisse de 11 000 €. La réduction la plus importante touche le Secours Populaire, dont la subvention est diminuée de 66 000 €, passant de 86 000 € à 20 000 €. En tout, la somme de ces subventions diminue de 113 000 €, passant de 233 000 € à 120 000 € !

Une nouvelle fois, la droite départementale décide de porter un coup violent aux associations œuvrant en faveur des val-de-marnais.es les plus fragilisé.es. **Cette décision s'inscrit dans le sillage des suppressions du chèque solidarité, bénéficiant à 70 000 foyers val-de-marnais.es ou encore à la Fête des solidarités**, évènement majeur du Département. Alors que la précarité ne cesse de croître dans notre pays et que ces associations sont de plus en plus sollicitées, cette décision met gravement en péril leur fonctionnement.

Notre groupe demande à la majorité départementale de revenir sur cette décision et de faire de la lutte contre la précarité une priorité. Nous tenons à réitérer une nouvelle fois notre proposition, formulée en décembre 2023, visant à mettre en place un chèque Val-de-Marne alimentation. La droite, bien loin de vouloir donner suite à cette demande, semble plutôt déterminée à aggraver la situation.

Ces coupes et suppressions ne sont pas innocentes : elles visent avant tout, par des méthodes autoritaires et antidémocratiques, à sanctionner les associations ne valorisant pas l'image du Département du Val-de-Marne comme champion de la qualité de vie.

Nous demandons à la droite de revoir sa copie et de cesser le saccage qu'elle opère depuis son arrivée en responsabilité de la solidarité en Val-de-Marne. **Le Département ne doit pas se désengager des politiques de solidarité, sa première compétence, et des acteurs qui la font vivre ; au contraire, il doit être à leurs côtés.**

**GROUPE VAL-DE-MARNE EN COMMUN
PCF ET CITOYEN·NE·S**

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
21-29 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
94054 CRÉTEIL CEDEX

 <https://groupepcf-citoyens94.com>

 01 43 99 70 56

 vdmcommun@valdemarne.fr

